

# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Grandes cultures n° 10 du 26 10 2021



Campagne 2021-2022



### Sommaire

<a href="#">Colza</a>	p 02
<a href="#">Céréales d'hiver</a>	p 13
<a href="#">Betterave</a>	p 21

### A retenir cette semaine :

#### Colza :

- Poursuite du vol de Charançon du Bourgeon Terminal
- Faire un 1<sup>er</sup> point sur la pression en larves d'altises.

#### Céréales d'hiver :

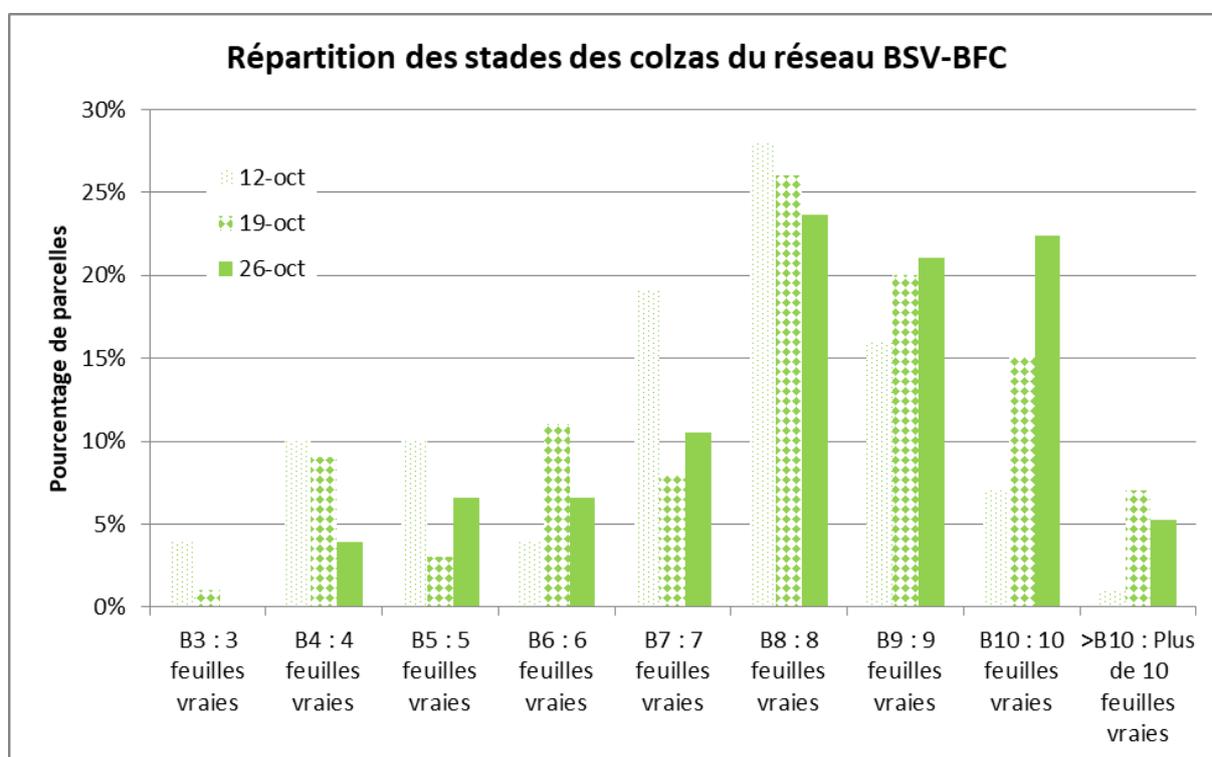
- Risque limace moyen à réévaluer la semaine prochaine.
- Risque insectes faible à réévaluer la semaine prochaine.



**Réseau 2021-2022**

Le BSV de cette semaine est rédigé à partir de l'observation de **76 parcelles**.

**Stades des colzas**



Une partie des gros colzas est en carence azotée depuis maintenant plusieurs semaines, le développement est fortement ralenti. Dans ces cas, les gains de biomasse sont faibles voir nuls du fait de la perte des feuilles.

Pour les colzas peu développé ou ceux où l'azote n'est pas limitant, la croissance se poursuit.

A noter que pour certaines parcelles, l'avenir est toujours incertain.

Pour limiter le risque lié aux insectes, des **objectifs de biomasse** ont été définies :

	<b>Au 5-10 octobre</b>	<b>A l'entrée de l'hiver</b>
<b>Biomasse minimum</b>	> 600 g/m <sup>2</sup> (soit plus de 20 g/plante)	> 1 kg/m <sup>2</sup> (soit plus de 30 g/plante)
<b>Biomasse optimum</b>	> 800 g/m <sup>2</sup> (soit plus de 25 g/plante)	> 1,5 kg/m <sup>2</sup> (soit plus de 45 g/plante)



Repères de poids des colzas, E. Courbet (CA70)

**Mesures de biomasse et de densité de peuplement réalisées dans le réseau BSV :** de fortes hétérogénéités inter et intra parcellaires.

Code postal	Commune	Biomasse aérienne (g/m <sup>2</sup> )	Densité (plantes / m <sup>2</sup> )	Biomasse aérienne (g / plante)
21190	CORCELLES-LES-ARTS	2600		
21310	BEIRE-LE-CHATEL	1200		
21490	RUFFEY-LES-ECHIREY	1100	30	37
39100	AUTHUME (gros colzas : 80% de la parcelle)			De 50 à 100
39100	AUTHUME (petits colzas : 20% de la parcelle)			10
39120	ANNOIRE	1000		
39120	BALAISEAUX	660		De 10 à 100
39120	LES HAYS	828	22	38
39120	LES HAYS (zone avec petits colzas)	20	11	2
39120	PESEUX	37	21	2
39140	RELANS	1300	22	59
39230	SAINT-LOTHAIN	103	23	5 (de 1 à 21)
39230	VERS-SOUS-SELLIERES	2210	33	66 (de 6 à 165)
39380	LA LOYE	350		
39410	SAINT-AUBIN (1)	1500		
39410	SAINT-AUBIN (2)	700		
58150	GARCHY	450		
58400	VARENNES-LES-NARCY	165	45	4
58460	CORVOL-L'ORGUEILLEUX	600		



70110	AILLEVANS	1087		
70140	CHANCEY	400		
70140	PESMES	600	15	40
70150	HUGIER	360	12	30
70150	SORNAY	350	15	23
70700	CHOYE	900	15	60
71118	SAINT-MARTIN-BELLE-ROCHE	600	10	60
71118	VERCIA	200	54	4
71390	JULLY-LES-BUXY	350	50	7
89150	FOUCHERES	1000		
89150	MONTACHER-VILLEGARDIN	2370		
89190	LES SIEGES	1400	25	56
89260	THORIGNY-SUR-OREUSE			50
89310	NOYERS	1290		
89330	SAINT-JULIEN-DU-SAULT	710		

La capacité du colza à résister aux insectes dépend non seulement de son développement, mais aussi de son statut nutritif (absence de carence, pousse continue, enracinement correct).

#### Différentes causes au rougissement des colzas :



Faim d'azote, E. Joudelat (CA89)



Carence en Phosphore, E. Bonnin (Soufflet Agriculture)



Symptômes de viroses, E. Bonnin (Soufflet Agriculture)

De l'**élongation** est toujours observée dans 4 parcelles avec entre 1.5 et 3 cm. La situation évolue peu. Ces niveaux d'élongation sont encore acceptables vis-à-vis du risque de sensibilisation au gel.



Grandes cultures n° 10 du 26 10 2021

Les gelées matinales de la semaine passée ont pu engendrer les 1<sup>ères</sup> marques sur les plantes compagnes.

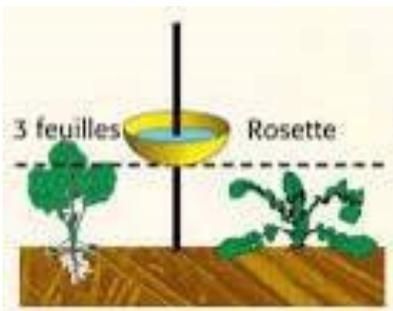


*Impact du gel sur féverole, E. Bonnin  
(Soufflet Agriculture)*



*Gel du nyger, E. Joudelat (CA89)*

Mise en œuvre des pièges



La cuvette doit maintenant être remontée au niveau de la végétation de façon à capturer les charançons du bourgeon terminal.

Ravageurs

Charançon du Bourgeon Terminal (CBT)

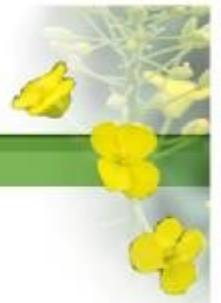


*Charançon du bourgeon terminal, P. Chopard (CA39)*



# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

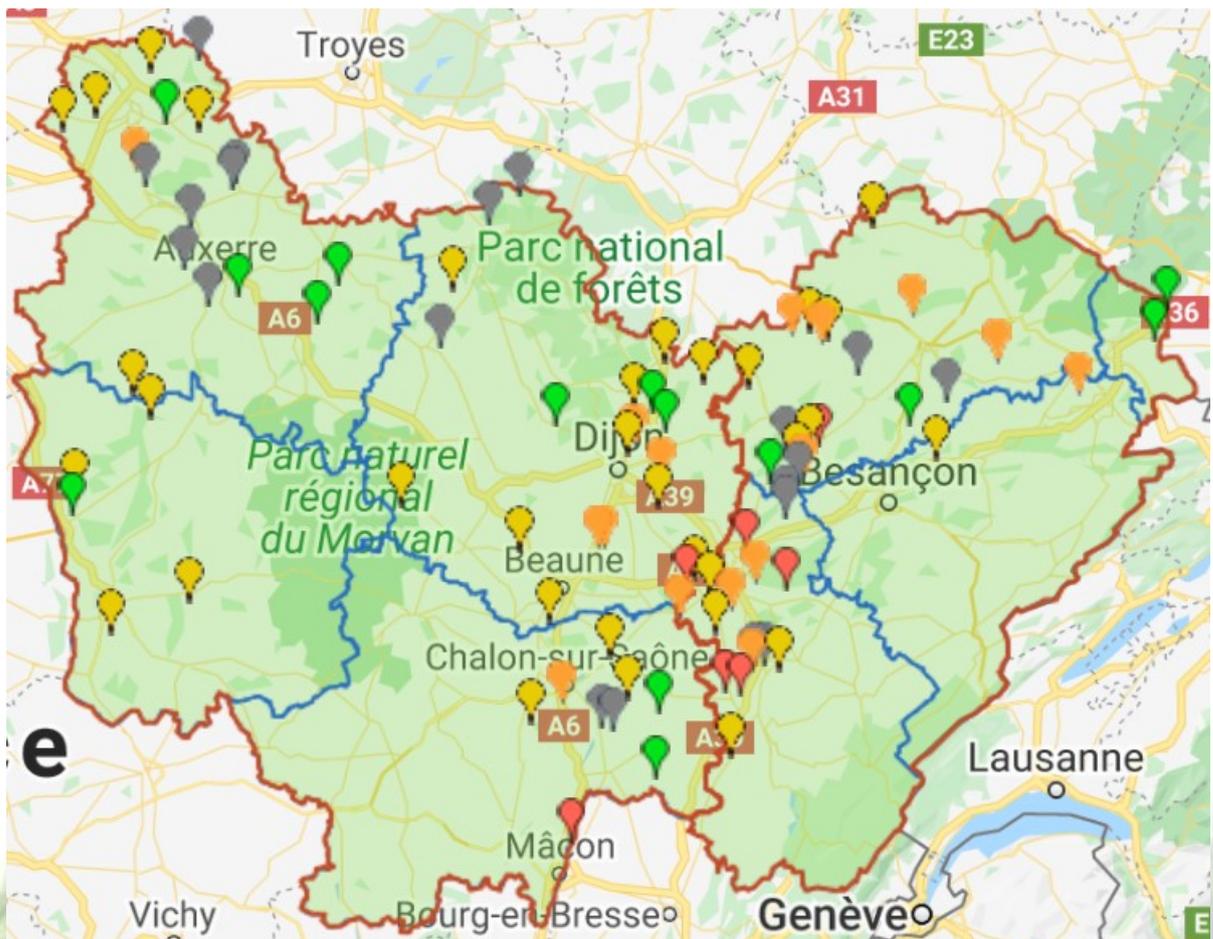


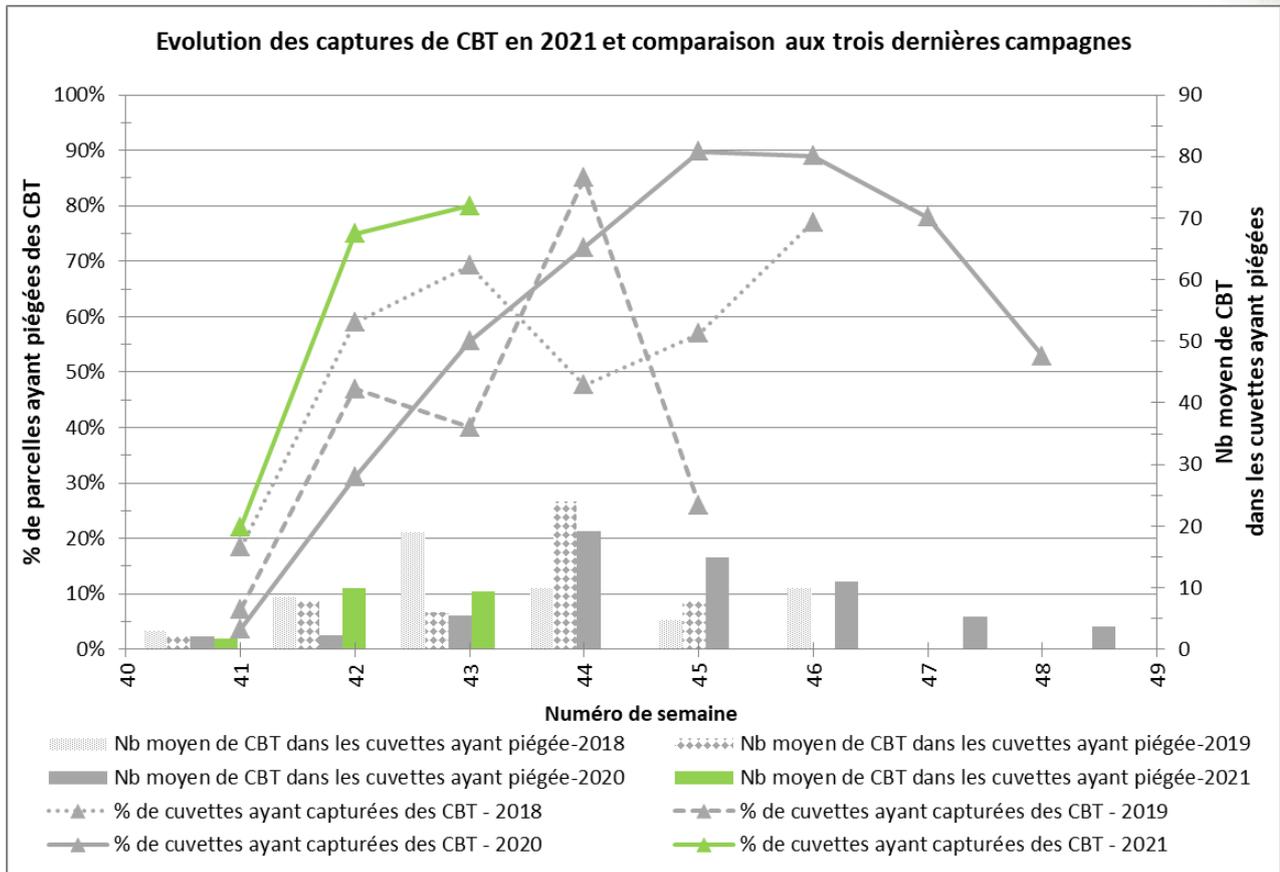
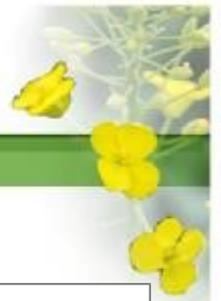
Grandes cultures n° 10 du 26 10 2021

- **Période de risque:** du développement des premières larves jusqu'au décolllement du bourgeon terminal. La lutte contre les larves étant impossible, c'est l'arrivée des adultes qui va déclencher le début de la période de risque. La cuvette jaune (positionnée au-dessus de la végétation) est indispensable pour effectuer ce piégeage. Les vols de CBT peuvent avoir lieu de fin septembre jusqu'à l'entrée de l'hiver.

- **Observations:** Le vol s'est poursuivi à l'identique de la semaine dernière : 80% des cuvettes avec présence pour une moyenne de 9.4 individus piégés.

Le Jura semble encore une fois le département le plus touché. Les vols ont maintenant débuté dans la Nièvre. Seuls les Plateaux du Tonnerrois et le Territoire de Belfort paraissent épargnés cette semaine.





Aucune ponte n'a pour le moment été signalée.

Suivi de maturité des femelles :

Commune	Etat et nombre de femelles
CORCELLES-LES-ARTS (21)	Sur 4 femelles : 4 avec des œufs non matures
MEURSAULT (21)	Sur 4 femelles : 1 femelle avec œufs non matures
MEURSANGES (21)	Sur 1 femelle : RAS
THORIGNY SUR OREUSE (89)	Sur 8 femelles : 1 avec des œufs matures 4 avec des œufs non matures



**- Analyse du risque:**

Le temps perturbé de ce début de semaine n'est pour le moment pas favorable à de nouveau vol.

- Pour les colzas suffisamment développés, le risque est faible.



- Pour les secteurs ayant déjà capturé cette année, le risque est élevé.



- Pour les secteurs sans captures jusqu'à présent (peu nombreux), le risque est encore faible à moyen. Maintenir une surveillance attentive au retour du soleil et réévaluer le risque si des captures sont observées.



La gestion du risque CBT sur colza doit prendre en compte les phénomènes de résistances aux pyrèthrinoides.

**Larves de grosses altises**

**- Description :** La lutte contre les larves de grosses altises est déconnectée de la lutte contre les altises adultes.

Les larves après éclosion (L1) rejoignent les pétioles des plantes à partir du sol. Il est possible dans un premier temps d'observer la présence de la perforation leur permettant de pénétrer dans la plante. Ensuite les différents stades larvaires (L2-L3) sont observables dans les pétioles. Les larves âgées (Stade larvaire L3) sont les plus à risque car les meilleures candidates à la migration vers le cœur.

Attention à ne pas confondre les larves d'altises avec les larves de diptères qui sont sans nuisibilité sur le colza.

Larve d'altise	Larve de diptère
3 paires de pattes	Absence de patte
Extrémités noires, voir plaques noires sur le corps à un stade avancé.	Corps entièrement translucide (jaune / blanc)



Larve d'altise (à gauche) et larve de diptère (à droite) dans un pétiole, E. Joudelat (CA89)



Galleries de larve de grosse altise (boursouflures), E. Courbet (CA70)

Les observations peuvent être réalisées par dissection des pétioles ou bien avec la méthode Berlèse (voir description ci-dessous ou [vidéo ici](#)).

L'utilisation de plantes compagnes (si elles sont suffisamment développées : 150 à 200 g/m<sup>2</sup> minimum) peut permettre de diminuer la pression exercée par les larves par un effet de leurre.

**- Seuil indicatif de risque :** larves présentes dans plus de 70 % des plantes OU 2,5 larves en moyenne par plante avec la méthode Berlèse. Les colzas de plus de 45 g/pl, bien enracinés et sans carence azotée peuvent tolérer jusqu'à 5 larves / plante.

**- Observations :**

Code Postal	Commune	Nb de larves / plante (méthode Berlèse)	% de plantes avec au moins une larve (dissection au champ)
21110	MARLIENS	0.4	
21120	CHAIGNAY	0.3	
21120	PICHANGES	0.4	
21210	SAINT-MARTIN-DE-LA-MER	0	0
21260	SELONGEY	0.8	
21310	BEIRE-LE-CHATEL	0.7	
21330	NESLE-ET-MASSOULT	0.1	
21400	CHAUMONT-LE-BOIS	3.4	
21440	SAINT-MARTIN-DU-MONT	2.3	
21490	RUFFEY-LES-ECHIREY	2.4	
21500	FAIN-LES-MONTBARD	0.7	
21560	BRESSEY-SUR-TILLE	3.5	
21570	RIEL-LES-EAUX	0.1	
21610	FONTAINE-FRANCAISE	0.5	



21700	AGENCOURT	0.6	
25640	POULIGNEY-LUSANS		0
70140	PESMES	3	100
70150	HUGIER	4.75	100
70700	CUGNEY	2	50
89100	MALAY-LE-PETIT	0	
89150	FOUCHERES	0	0
89160	SAMBOURG	0	0
89260	THORIGNY-SUR-OREUSE		40
89310	NOYERS		40
89330	SAINT-JULIEN-DU-SAULT	0	0
89530	SAINT-BRIS-LE-VINEUX	0	2

Des larves de diptères sont aussi observées dans les berlèses.

Les parcelles d'HUGIER et PESMES (70) dépassent le seuil indicatif de risque pour les gros colzas. Les parcelles de CHAUMONT-LE-BOIS et BRESSEY-SUR-TILLE (21) dépassent le seuil indicatif de risque pour les petits colzas.

Les observations de larves sont en hausse cette semaine. Débuter les suivis : berlèse, dissection ...

#### **- Analyse de risque :**

- Pour les parcelles n'ayant pas atteint le seuil indicatif de risque (encore une majorité des cas), le risque est faible à moyen pour le moment, en sachant que les 1<sup>ères</sup> larves pourront être gérées en même temps que le risque CBT.



- Pour les quelques parcelles dont le seuil indicatif de risque est dépassé, le risque est élevé.



Une majorité des larves de grosses altises du colza en région BFC présente des résistances aux pyrètrinoïdes.



**METHODE BERLESE POUR L'ESTIMATION DE LA PRESSION EN LARVES DE GROSSE ALTISE  
DANS LES COLZAS**

1. **Prélever au champ** au minimum une vingtaine de plantes (4 x 5 plantes consécutives),
2. De retour au labo ou au bureau, **nettoyer rapidement les plantes** à l'eau claire,
3. **Couper les pivots et le plus gros des limbes** (non touchés)
4. Rincer encore si besoin les plantes (le nettoyage permet d'éviter les tombées et dépôts de terre dans le récipient et facilite le comptage des larves),
5. **Répartir les plantes sur un grillage qui recouvre un récipient** (cuvette, entonnoir sur flacon, ...). Le nombre de plantes à positionner sur chaque dispositif dépend de la taille des plantes. Il est important qu'aucun morceau de plante ne dépasse de la cuvette ou de l'entonnoir au risque d'avoir des larves tombant à côté du dispositif.
6. Laisser sécher pendant 8 à 15 jours (selon la température de la pièce et la taille des plantes),

Après dessèchement complet des plantes, **compter le nombre de larves tombées** dans les récipients. Les observations peuvent aussi se réaliser au fur et à mesure du séchage.



Terres Inovia

**Grosses altises adultes (altises d'hiver) et limaces**

Les colzas sont quasiment tous sortis de la période de risque vis-à-vis des altises adultes et des limaces. La météo est encore favorable à ces ravageurs. Si besoin pour les petits colzas, se référer aux BSV précédents.

Des altises adultes sont toujours observées dans les cuvettes enterrées.



*Grosses altises dans cuvette enterrée,  
E. Courbet (CA70)*





### **Pucerons verts du pêcher**

Observés à VARENNES-LES-NARCY (58) et SAINPUITS (89), avec à chaque fois 5% des plantes concernées.

La majorité des parcelles sont hors de la période de risque. Se reporter aux BSV précédents pour les colzas de moins de 6 feuilles.

### **Maladies**

2 parcelles signalent la présence de macules foliaires de phoma : 2% à BEIRE LE CHATEL (21) et 5% à SAINPUITS (89) des plantes sont concernées.

Le choix variétal est le principal levier de lutte.

De l'oïdium est signalé sur 30% des plantes à RUFFEY-LES-ECHIREY (21). Cela concerne essentiellement les feuilles âgées.





CEREALES D'HIVER

26 parcelles d'orge et 17 de blé levées ont été observées cette semaine pour le BSV.

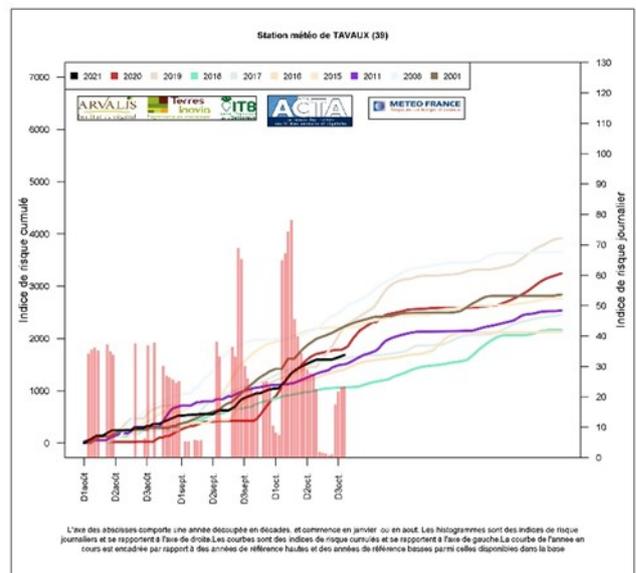
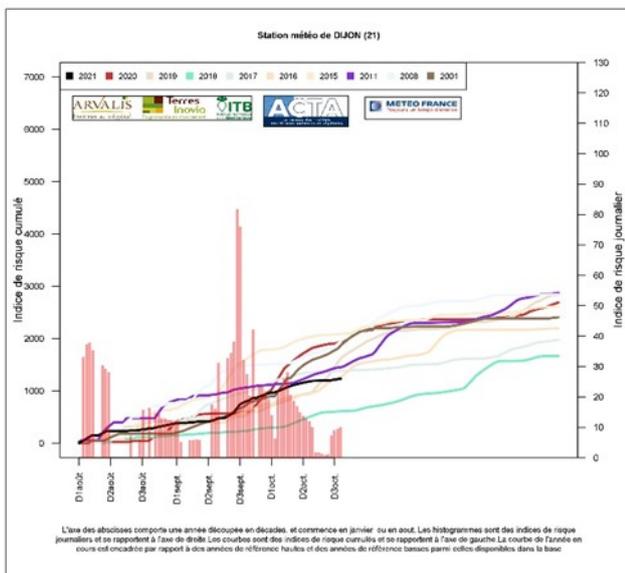
Tableau des observations en nombre de parcelles

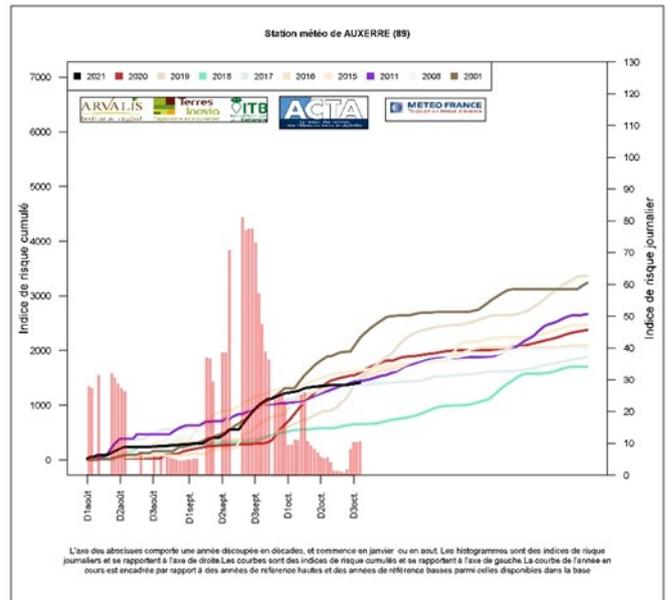
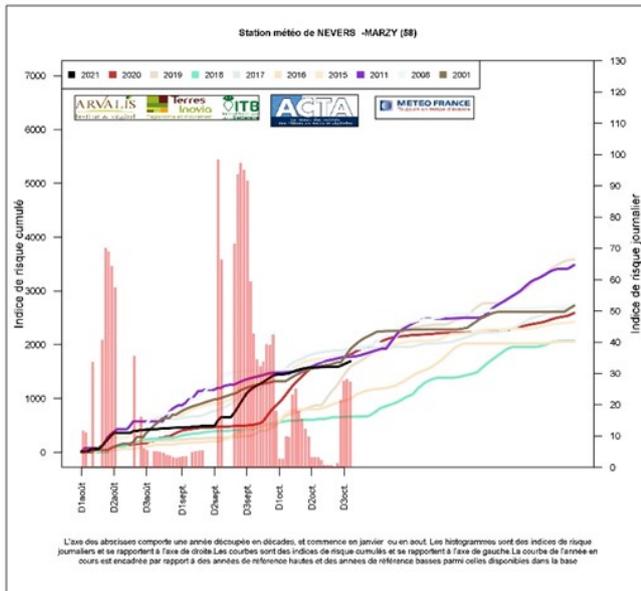
	Non levée	Levée à 1 f	2 f	3 f	Début tallage
<b>Blé</b>	11	14	3		
<b>Orge</b>	1	17	7	1	1
<b>Total</b>	12	31	10	1	1

**Limaces**

Les céréales sont sensibles aux limaces (grises les plus fréquentes et noires) de la levée jusqu'au stade 3 feuilles. Les situations les plus à risque concernent les parcelles argileuses, motteuses ou avec des résidus de cultures abondants, caillouteuses, les semis superficiels, les zones non tassées, les andains de paille... Le risque est d'autant plus élevé que le climat de l'automne est doux et humide pendant la période « avant semis – tallage ».

**Que ce soit à Dijon, Tavaux, Nevers ou Auxerre, le risque estimé par le modèle agro-climatique inter institut est moyen.**





## Evaluer le risque limace

Vous pouvez évaluer le risque limace avant les semis, pendant cette période pluvieuse.

Le piégeage consiste à la mise en place à la surface du sol d'un carré de 50 cm X 50 cm en carton, ou une tuile, ou un sac recouvert par une bâche plastique. Sous le piège disposez quelques granulés d'anti limaces pour éviter que les limaces ne quittent le piège.

A partir de ce piège, le risque limace se raisonne avec les seuils suivants (rapporter le comptage du piège au m<sup>2</sup>) :

- 1 à 10 limaces / m<sup>2</sup> : risque faible
- 10 à 20 limaces / m<sup>2</sup> : risque moyen
- 20 à 50 limaces / m<sup>2</sup> : risque élevé
- plus de 50 limaces / m<sup>2</sup> : risque très élevé

**Quelques rares morsures (1 à 5% des plantes) sont observées cette semaine sur 5 parcelles (20 %).**

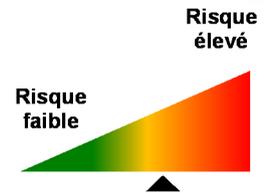


Morsures de limaces sur orge  
photo 2021 - Philippe KOEHLInterval

**En cas d'observations de dégâts, privilégiez les spécialités de biocontrôle.**



**Le risque limace est moyen mais en progression d'autant plus que des pluies sont annoncées. A réévaluer la semaine prochaine.**



**Les cicadelles (*Psammotettix alienus*) responsables des symptômes de pieds chétifs**



La Cicadelle est de ton beige terreuse, d'une taille de 4 à 5 mm, caractérisée par :

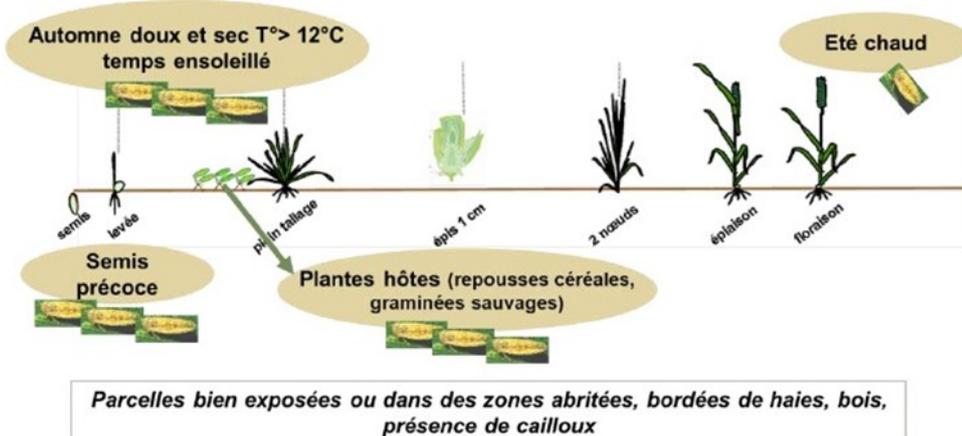
- 5 bandes blanches étroites et 6 bandes beiges larges longitudinales sur le sommet de la tête caractéristiques de l'espèce.
- des ailes disposées en forme de toit (^)

C'est prioritairement dans les parcelles levées le plus tôt et d'autant plus si la levée est hétérogène, bien exposées (au sud) ou dans les zones abritées, bordées de haies et de bois, que l'observation doit être la plus soutenue.

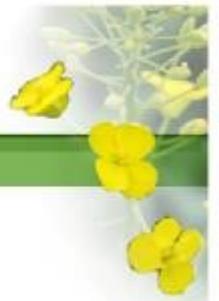
Cicadelle grise

photo 2021 - Cédric ZAMBOTTO CA 58

**Facteurs favorables aux cicadelles**



Source : ARVALIS – Institut du végétal



## ETAT DES LIEUX

L'état des lieux peut être réalisé en relevant de manière hebdomadaire, dès le début de la levée, un piège jaune englué format A4. Au-delà de 30 captures hebdomadaires enregistrées, le risque devient élevé. En l'absence de piégeage, une observation directe des cicadelles dès l'émergence de la céréale sera alors nécessaire pour évaluer le niveau de risque. Choisir une période ensoleillée, la plus chaude de la journée. Parcourir la parcelle à 5 endroits sur 5 mètres linéaires. Si à chaque endroit cette action fait sauter devant soi au moins 5 cicadelles, le seuil de risque est dépassé.

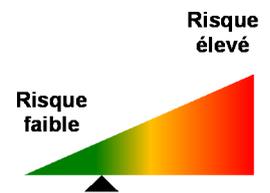
Sur 11 pièges posés, des captures sont signalées dans toutes les parcelles avec en moyenne 2 cicadelles par piège

### Risque actuellement faible.

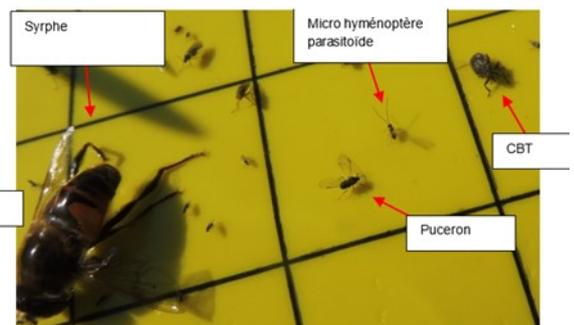
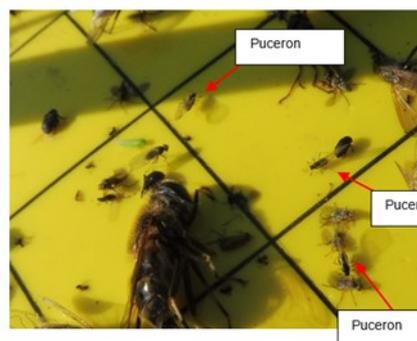
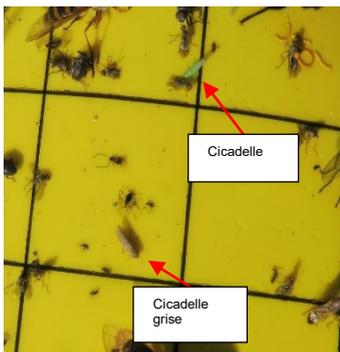
**Surveillez les cicadelles dès le stade pointant de la céréale dans les situations qui se réchauffent rapidement et / ou proches de repousses de céréales. Réaliser les observations dans les heures chaudes et ensoleillées de la journée.**

**Les bordures sont souvent plus colonisées.**

**Il n'existe pas de tolérance variétale par rapport au virus des pieds chétifs.**



Reconnaitre les cicadelles et pucerons sur piège englué – photos Emeric COURBET CA70

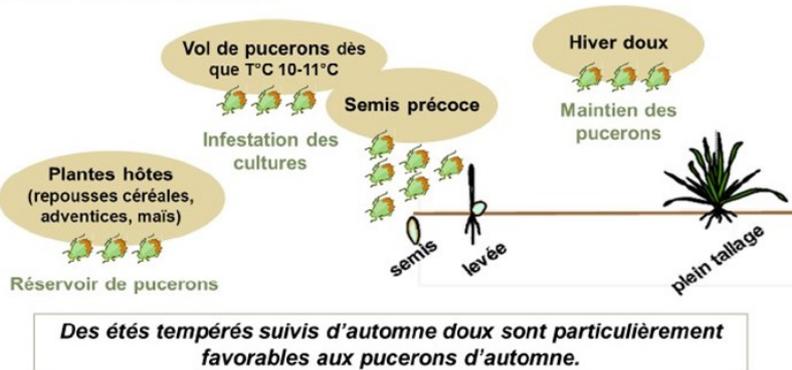


## Les pucerons (*Rhopalosiphum Padi*, *Sitobion*, *Metopolophium*...) vecteurs de la jaunisse nani-sante

*Rhopalosiphum padi* est un puceron à forme globuleuse (1,2 à 2,4 mm), qui présente un corps vert foncé avec des taches rougeâtres autour de l'insertion des cornicules. A l'automne, lorsque les conditions sont favorables les pucerons ailés volent et se posent préférentiellement sur les jeunes plantules de céréales. Ils transmettent le virus lors de leurs piqûres alimentaires. L'infestation est d'autant plus importante que le nombre de jours de vols est élevé : les semis précoces sont ainsi toujours plus exposés. Suite à cette contamination primaire de la parcelle, la diffusion de la maladie est assurée par leur descendance : les pucerons aptères (sans ailes) se contaminent en se nourrissant sur des plantes malades puis contaminent d'autres plantes (dissémination par foyer).



### Facteurs favorables aux pucerons



Source : ARVALIS – Institut du végétal

Pour observer les pucerons, choisir de préférence des conditions météo ensoleillées et ainsi les repérer en transparence. –

photos 2021 Judith Nagopae CA58



### ETAT DES LIEUX

Dès le début de la levée, un état des lieux est à réaliser par beau temps en parcourant la parcelle. Le seuil d'intervention est de 10% de plantes touchées par au moins un puceron. En dessous de ce seuil, il ne faut pas laisser séjourner les pucerons plus de 10 jours de suite.

**Sur 29 parcelles observées, les pucerons sont visibles dans 13 situations et les infestations sont très faibles, de 1 à 6%. Aucune parcelle ne dépasse le seuil de 10% de plantes porteuses de pucerons.**

**La vigilance est de rigueur sur les premières levées, en particulier à proximité de maïs (grain et ensilage).**



# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



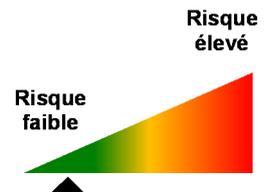
Grandes cultures n° 10 du 26 10 2021

### Observations pucerons sur céréales

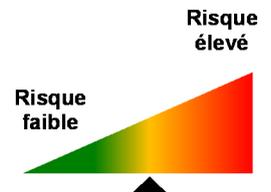
Dp t	Commune	Observateur	culture	variete	date semis	Stade	% de plantes porteuses de pucerons
21	MEURSAULT	FREDON BOURGOGNE	Blé tendre d'hiver		10/10	Z10 : Levée	1
21	LUX	CA 21	Blé tendre d'hiver	PASTORAL	11/10	Z10 : Levée	0
21	SELONGEY	CA 21	Orge d'hiver	VISUEL	1/10	Z12 : 2e F Etalee	0
21	CORCELLES-LES-ARTS	FREDON BOURGOGNE	Orge d'hiver	ETINCEL	1/10	Z13 : 3e F Etalee	0
25	POULIGNEY-LUSANS	CA 25-90	Orge d'hiver	TEKTOO	2/10	Z12 : 2e F Etalee	0
25	AMANCEY	TERRE COMTOISE	Orge d'hiver	SY GALILEOO	29/9	Z12 : 2e F Etalee	5
39	ASNANS-BEAUVOISIN	CA 39	Blé tendre d'hiver	LG ARM-STRONG	10/10	Z10 : Levée	0
39	COLONNE	INTERVAL	Blé tendre d'hiver	SYLLON	1/10	Z12 : 2e F Etalee	2
39	SAINT-LOUP	CA 39	Blé tendre d'hiver	KWS ULTIM	11/10	Z10 : Levée	0
39	SERMANGE	CA 39	Orge d'hiver	KWS JOYAU	25/9	Z21 : Debut tallage	0
39	LES HAYS	CA 39	Orge d'hiver	LG Casting	1/10	Z12 : 2e F Etalee	0
39	VINCENT	CA 39	Orge d'hiver	SY DAKOOTA	11/10	Z10 : Levée	6
39	OUNANS	CA 39	Orge d'hiver	KWS FARO	13/10	Z10 : Levée	0
58	CORVOL-L'ORGUEILLEUX	CA 58	Blé tendre d'hiver	CHEVIGNON	8/10	Z10 : Levée	0
58	GARCHY	CA 58	Blé tendre d'hiver	CHEVIGNON	14/10	Z10 : Levée	0
58	CORVOL-L'ORGUEILLEUX	CA 58	Orge d'hiver	KWS FARO	7/10	Z10 : Levée	0
58	GARCHY	CA 58	Orge d'hiver	KWS FARO	14/10	Z10 : Levée	3
58	CIZELY	CA 58	Orge d'hiver	ETINCEL	10/10	Z10 : Levée	0
58	NARCY	AXEREAL	Orge d'hiver	PIXEL	15/10	Z10 : Levée	0
58	SAINT-PARIZE-LE-CHATEL	CA 58	Orge d'hiver	ETINCEL	11/10	Z10 : Levée	1
70	AUVET-ET-LA-CHAPELOTTE	GIROUX SAS	Blé tendre d'hiver	LG ABSALON	7/10	Z11 : 1ere F Etalee	0
70	CUGNEY	CA 70	Blé tendre d'hiver	CHEVIGNON	30/9	Z12 : 2e F Etalee	2
70	VELESMES-ECHEVANNE	CA 70	Blé tendre d'hiver	LG ASTERION	10/10	Z11 : 1ere F Etalee	1
70	PESMES	CA 70	Blé tendre d'hiver	LG ABSALON	11/10	Z11 : 1ere F Etalee	1
70	CHOYE	CA 70	Orge d'hiver	LG ZEBRA	15/10	Z10 : Levée	1
70	CULT	CA 70	Orge d'hiver	COCCINEL	2/10	Z12 : 2e F Etalee	3
70	FRANCOURT	CA 70	Orge d'hiver	KWS FARO	10/10	Z11 : 1ere F Etalee	0
71	JULLY-LES-BUXY	CA 71	Blé tendre d'hiver	PROVIDENCE	10/10	Z10 : Levée	0
71	SIMARD	CA 71	Blé tendre d'hiver	OREGRAIN	9/10	Z11 : 1ere F Etalee	0
71	JULLY-LES-BUXY	CA 71	Orge d'hiver	ETINCEL	10/10	Z10 : Levée	0
89	LES SIEGES	CA 89	Blé tendre d'hiver	CHEVIGNON	9/10	Z10 : Levée	0
89	SAINT-CYR-LES-COLONS	SOUFFLET AGRICULTURE	Orge d'hiver	KWS FARO	2/10	Z11 : 1ere F Etalee	2
89	LES SIEGES	CA 89	Orge d'hiver	KWS FARO	15/10	Z10 : Levée	0
89	SALIGNY	CA 89	Orge d'hiver	KWS FARO	12/10	Z11 : 1ere F Etalee	1
90	LACHAPELLE-SOUS-ROUGEMONT	CA 25-90	Orge d'hiver	RAFAELA	10/10	Z11 : 1ere F Etalee	0
90	FRAIS	CA 25-90	Orge d'hiver	kaiman	3/10	Z11 : 1ere F Etalee	0



**Risque actuellement faible.**  
**Surveillez les pucerons à partir du stade 1 feuille sur les variétés non tolérantes à la JNO.**



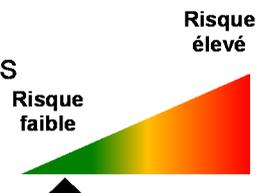
**Sur les parcelles où les pucerons séjournent depuis plus de 10 jours, un risque existe.**



**Risque faible sur orges tolérantes à la JNO.**

Escourgeons : AMISTAR, COCCINEL HIRONDELLA KWS BORRELLY KWS EXQUIS  
KWS FEERIS KWS FILANTE KWS JAGUAR KWS JOYAU LG ZEBRA  
LG ZENIKA LG ZODIAC MARGAUX PERROELLA RAFAELA SENSATION

Orges 2 rangs : Idilic LG Caiman Orione RGT Segontia Spazio





Annexe

Liste des variétés de blé tendre tolérantes  
au chlortoluron (non exhaustif)

Accor	CCB Ingénio	Gimmick	Laurier	Plainedor	Solive CS
Accroc	Cecybon	Goncourt	Lazzaro	Player	Solky
Acoustic	Cellule	Grafik	Leandre	Popeye	Solveig
Adagio	Cézanne	Graindor	Lear	Posmeda	Somca
Addict	Charger	Granamax	Levis	Prestance	Sonyx
Adéquat	Chevalier	Grapeli	LG Abraham	Prévert	Sophie CS
Adhoc	Chevignon	Grekau	LG Absalon	Providence	Sophyra
Aérobic	Chevron	Grillon	LG Android	PR22R20	Sorbet CS
Agenor	Claire	Gwastell	LG Armstrong	PR22R58	Sorrial
Albator	Colmetta	Gwenn	LG Astrolabe	Pueblo	Sorokk
Alhambra	Compil	Hansel	LG Audace	Quality	Sortilege CS
Aligator	Complice	Hendrix	LG Auriga	Quatuor	Spacium
Allez y	Conexion	Hybery	LG Ayrton	Québon	Spigolo
Altamira	Copernico	Hycrop	Limes	Rebelde	Stereo
Altigo	Courtot	Hydrock	Lorenzo	Renan	Stadium
Ambition	Craklin	Hyfi	Lyrik	Ressor	Strass
Amboise	Croisade	Hyguardo	Macaron	RGT Cesario	Stromboli
Amifor	Contrefor	Hyking	Mael	RGT Cyclo	Su Astragon
Andalou	Crousty	Hymack	Maldives CS	RGT Distingo	Su Hyconik
Andromede CS	Cubitus	Hynergy	Manager	RGT	Su Hymperial
Annecy	Cupidon	Hynvictus	Mandragor	Kilimanjaro	Su Hytoni
Antonius	Dialog	Hypocamp	Maori	RGT Kuzco	Sublim
Apache	Diderot	Hypod	Marcelin	RGT Letsgo	Sumo
Aprilio	Dinosor	Hypolite	Matheo	RGT Libravo	Su Trasco
Aramis	Distinxion	Hyrise	Maupassant	RGT	System
Arcachon	Donator	Hystar	Messenger	Montecarlo	Sweet
Arche	Einstein	Hysun	Minotor	RGT Pulko	Swinggy
Arezzo	Energó	Hyteck	Mobile	RGT Talisko	Sy Adoration
Aristote	Enesco	Hywin	Mogador	RGT Texaco	Sy Fashion
Arlequin	Eperon	Hyxó	Monitor	RGT Venezia	Sy Passion
Artdeco	Ephoros	Hyxperia	Montecristo CS	RGT Volupto	Sy Vocation
As de cœur	Equilibre	Hypxpress	Mortimer	Richepain	Syllon
Ascott	Espéria	Hyxtra	Moskito	Rimbaud	Sy Mattis
Athlon	Euclide	Illico	Musik	Rize	Sy Pack
Atoupic	Eureka	Imperator	Mutic	Rodrigo	Sy Tolbiac
Attitude	Exelcior	Innov	Nemo	Ronsard	Talendor
Aubenne	Exotic	Inox	Nirvana	Runal	Tapidor
Auckland	Expert	Instinct	Noblesko	Rustic	Tarascon
Aurele	Fairplay	Intérêt	Nocibe	Saint Ex	Tenor
Autricum	Fantomas	Intro	Nuage	Samurai	Tentation
Aviso	Farandole	Invicta	Nucleo	Sankara	Terroir
Azzerti	Farinelli	Ionesco	Oakley	Sanremo	Thalys
Bagou	Faustus	Iridium	Odyssée	Santana	Tiago
Bardan	Fenomen	Isengrain	Oratorio	Scenario	Tiepolo
Barok	Filon	Isidor	Oregrain	Sebato	Titlis
Bastide	Flair	Istabraq	Orloge	Selekt	Tobak
Belepi	Flamenko	Jaidor	Orvantis	Sepia	Toisonдор
Bermude	Fluor	Johnson	Osmose CS	Seyrac	Trocadero
Boisseau	Folklor	Junior	Oxebo	Sherlock	Tulip
Bonifacio	Forblanc	Kalystar	Paindor	Silverio	Unik
Boregar	Forcali	Kantao	Pakito	Sirtaki	Uski
Boston	Fructidor	Koreli	Paledor	Skerzzo	Valodor
Brevent	Gabrio	Kundera	Palladio	SO 207	Velours
Buenno	Galactic	Kylian	Paroli	Sobbel	Vergain
Calabro	Galibier	KWS Agrum	Pastoral	Sofolk CS	Verzasca
Calisol	Galopain	KWS Costum	Pepidor	Sogby	Volontaire
Calumet	Galvano	KWS Extase	Pericles	Sogood	Waximum
Camp Rémy	Garantus	KWS Lazuli	Pezandor	Soissons	Zephyr
Campero	Garfield	KWS	Phileas	Sokal	
Caphorn	Geny	Moonlight	Pibrac	Solehio	
Capvern	Geo	KWS Sphere	Pierrot	Soliflor CS	
Caribou	Gerry	KWS Tonnerre	Pilier	Solindo CS	

Toutes autres variétés que celles citées dans ces tableaux n'ont pas fait l'objet d'expérimentation.  
En conséquence, il conviendra d'éviter l'emploi du chlortoluron à 1500g (ou 1800 g selon les produits) sur ces variétés.

**En gras** : Nouvelles variétés



# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Grandes cultures n° 10 du 26 10 2021



Pour toute information sur l'état sanitaire de la betterave sucrière, retrouvez le BSV betteraves sur le site de la Chambre régionale d'agriculture, en cliquant [ici](#).

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté et rédaction animée par ARVALIS-Institut du Végétal, Terres Inovia et les Chambres d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - AGRIDEV - AGRI SUD EST - AGRODIFFUSION - ALTERNATIVE - AMDIS - BOURGOGNE DU SUD - SAS BRESSON - CA 21 - CIA 25 90 - CA 39 - CA 58 - CA 70 - CA 71 - CA 89 - CHAYS - SARL COURTEJOIE - DIJON CEREALES - EPIS CENTRE - FAIVRE SAS - FREDON - MOULIN JACQUOT - MINOTERIE GAY - GIROUX SAS - INTERVAL - KRY SOP - SARL LEGUY - ETS RUZE - SEINE YONNE - SENOGRAIN - SEPAC - SOUFFLET AGRICULTURE - TEOL - TERRE COMTOISE - YNOVAE

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

« Action co-pilotée par le **Ministère chargé de l'Agriculture et le Ministère chargé de l'environnement**, avec l'appui financier de l'**Agence Française pour la Biodiversité** par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2 ».

Avec la participation financière de :

